



École le jet d'Ancre inc.
164 rue Cowie, C.P. 13
Granby QC Canada J2G 8E2
+1 450 372 4669
admin@journalcreatif.com
journalcreatif.com

Formation à distance – Europe 2022

Accompagner et animer avec le Journal Créatif®

Avec Anne-Marie Jobin, ATPQ (Art-thérapeute professionnelle du Québec)
Formatrice, auteure, art-thérapeute
Assistée par une équipe d'adjointes certifiées en Journal Créatif

Formation de 200 heures destinée à des professionnels de la relation d'aide, de l'animation et de l'accompagnement souhaitant intégrer la méthode du Journal Créatif dans leur pratique professionnelle.

Le Journal Créatif®

Le Journal Créatif est une approche dynamique fondée sur une combinaison des forces de l'art-thérapie et de l'écriture créative. C'est un journal intime non conventionnel où l'écriture, le dessin spontané et le collage se côtoient et interagissent de façon à maximiser l'accès au monde intérieur et aux richesses qui s'y trouvent. Des jeux de création sont intégrés à la méthode afin de stimuler le processus créateur et de contrer les blocages.

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à des personnes qui souhaitent non seulement intégrer le Journal Créatif dans leur vie quotidienne mais aussi amener cet outil dans leur travail. L'objectif de la formation est pédagogique et non thérapeutique, même si le travail peut avoir une portée thérapeutique. Les personnes suivantes sont donc spécialement visées par cette formation.

- Thérapeutes
- Coachs, Formateurs, Consultants en créativité
- Accompagnateurs en insertion professionnelle
- Professionnels de la santé et des services sociaux
- Professeurs, Éducateurs, animateurs
- animateurs en bibliothèques, en centres sociaux, en maisons de retraite
- Autres professionnels et personnes en transition professionnelle

Prérequis

- Avoir un minimum d'expérience ou de formation en relation d'aide et/ou en animation
- Avoir suivi l'introduction au Journal Créatif en ligne avec l'École le jet d'Ancre (payable indépendamment de la formation). Ce cours est offert régulièrement et les candidats à la formation ont la possibilité de le suivre à tout moment si leur inscription ne coïncide pas avec une offre de notre calendrier. Ce cours compte pour 20 heures du programme de 200 heures.

NB : Vous pouvez envoyer votre candidature avant d'avoir suivi l'atelier Introduction au Journal Créatif, mais celui-ci doit être terminé avant le début de la formation certifiante.

Objectifs de la formation

Avertissement : Ne remplace pas une formation en relation d'aide ou en art-thérapie.

Formation professionnalisante visant à ce que les participants :

- Acquièrent les connaissances théoriques et méthodologiques de base sur la méthode
- Fassent l'expérience intensive de la pratique du Journal Créatif pendant la durée du programme (l'acquisition des compétences nécessite que le participant expérimente sur lui-même les exercices du journal afin d'en mesurer la portée et les effets)
- Soient capables de concevoir et d'animer des ateliers de Journal Créatif adaptés aux besoins des participants et/ou d'accompagner leurs clients avec cet outil
- Utilisent le Journal Créatif avec éthique professionnelle
- Puissent faire face aux différentes situations qui peuvent se présenter dans le cadre spécifique de l'utilisation du Journal Créatif en animation ou en accompagnement.

Contenu en 2 modules de 90 heures

Programme détaillé aux pages 6 à 8.

MODULE 1 : La méthode du Journal Créatif (90 h)

Animé par Anne-Marie Jobin assistée de son équipe.

Libre, entre le 14 et le 21 janvier 2022 (2 h) : Introduction de la formation, avec vidéos et quelques exercices pratiques (pas en direct). À faire à son rythme, avant le 21 janvier.

Du 21 au 23 janvier 2022 (15 h) : Du vendredi 18 h au dimanche 17 h. Par visioconférence.

Libre, entre le 4 et le 11 février (3 h) : L'apport de l'art-thérapie, avec vidéos et quelques exercices pratiques (pas en direct). À faire à son rythme, avant le 11 février.

Du 11 au 13 février 2022 (15 h) : Du vendredi 18 h au dimanche 17 h. Par visioconférence.

Du 17 février au 23 juin : cours en ligne (10 semaines étalées sur 20 semaines ; 50 h)

Un cours en ligne composé de lectures, de vidéos, de travaux pratiques et d'échanges via un forum de discussion. Horaire flexible (pas en direct). Suivi individualisé.

Autres travaux pratiques : Bilans et semaine de « marrainage » (5 h).

MODULE 2 : Aspects pratiques et expérientiels (90 h)

Animé par Anne-Marie Jobin, assistée de son équipe.

Libre, entre le 2 et le 9 septembre 2022 (2 h) : Introduction aux aspects pratiques avec vidéos et quelques exercices pratiques (pas en direct). À faire à son rythme, avant le 9 septembre.

Du 9 au 11 septembre 2022 : Aspects pratiques de l'animation et de l'accompagnement (18 h)

Septembre 2022 : Rencontres en sous-groupe, en présentiel, si possible (10 h, incluant suivi) : dates et lieux à définir en fin de module 1, selon la provenance des stagiaires.

Entre septembre et décembre 2022 : Stage de 15 h, supervisé à distance, organisé par le ou la stagiaire (35 h, incluant préparation et supervision). Suivi par une adjointe à la formation.

Libre, entre le 2 et le 9 décembre 2022 (2 h) : Bilan personnel de la formation, avec vidéos et quelques exercices pratiques (pas en direct). À faire à son rythme, avant le 9 décembre.

Du 9 au 11 décembre 2022 : Bilan des apprentissages et clôture (18 h) Animé par Anne-Marie Jobin assistée de son équipe. Par visioconférence.

Autres travaux pratiques : Bilans et réflexion sur l'éthique (5 h).

Méthodes et outils pédagogiques

Avant les séminaires :

- De courts exposés théoriques, sous forme de vidéos et accompagnés de notes de cours sont à visionner avant chaque rencontre.
- Ces vidéos sont, la plupart du temps, accompagnés d'exercices pratiques à faire avant la rencontre.
- Ces vidéos et exercices sont diffusés via la plateforme du forum de l'École (rien en direct).

Durant les séminaires :

- Des exposés théoriques accompagnés d'exercices pratiques et de réflexion sur la pratique
- Des échanges entre les stagiaires
- Des exercices en sous-groupes (laboratoires pratiques)
- Les rencontres se feront via la plateforme de visioconférence Zoom.

Cours en ligne :

- Des exposés théoriques, sous forme de vidéos et accompagnés de notes de cours sont à visionner à chaque leçon (une leçon aux deux semaines). Rien n'est en direct.
- Cinq exercices pratiques accompagnent chaque leçon et sont à faire à la maison
- Des lectures accompagnent la théorie et les textes sont envoyés à mesure (PDF).
- Un retour sur les exercices et les lectures est requis (minimum deux paragraphes par leçon).
- La participation à une semaine de « marrainage » est requise. Il s'agira de donner des feedbacks aux autres participants durant cette semaine.
- Il faut compter environ une demi-journée de travail par leçon durant le cours en ligne.
- Le cours en ligne est supervisé par une adjointe à la formation.

Aspects pratiques :

- Un travail sur la question de l'éthique est à faire au module 2.
- Une rencontre en groupe de pairs incluant une courte animation par le stagiaire est prévue après la rencontre sur les aspects pratiques. Animé par une adjointe à la formation.
- Un stage pratique de 15 h, organisé par le stagiaire, a lieu au module 2. Il est supervisé à distance par une adjointe à la formation.

Durant toute la durée de la formation :

- La pratique régulière (4 à 5 fois par semaine) du Journal Créatif est requise pendant toute la durée de la formation
- Le forum d'utilisateurs permet aux stagiaires d'échanger et de se soutenir durant toute la durée de la formation.
- Des rencontres moins formelles de type pause-café, seront aussi ouvertes aux participants périodiquement durant la formation.

Modalités d'évaluation :

- La participation aux rencontres par visioconférence est requise. Les absences doivent être compensées par la reprise des exercices à domicile mais si elles totalisent plus de 10 heures, le ou la stagiaire devra reprendre la portion de formation manquée avec un autre groupe de formation qui aura lieu subséquemment, dans un délai de 2 ans. Dans certains cas exceptionnels, cette participation pourrait être compensée par une supervision individuelle organisée par l'École, moyennant des frais supplémentaires
- Participation au forum pour chacun des dix thèmes du cours en ligne, incluant une semaine de « marrainage »
- Participation au forum pour le compte-rendu sur l'éthique et le compte-rendu de mini-animation
- Un premier bilan du processus personnel incluant un rapport de lecture
- Un mini-rapport pour donner suite à la lecture du code d'éthique (sur forum)
- Animation de 30 minutes
- Un rapport de stage et un dernier bilan personnel

Certification :

Un certificat est émis à la fin de la formation et donne le droit d'utiliser la marque de commerce *Journal Créatif* dans la promotion de ses activités.

L'École le jet d'Ancre ne peut émettre de certificat si le ou la stagiaire a manqué à l'une de ces exigences. Si celles-ci ne sont pas satisfaites durant la durée du programme, certaines mesures peuvent être prises pour compenser. Le certificat est alors émis quand le ou la stagiaire a rempli ces conditions supplémentaires.

Cette formation donne le titre *Certifié-e en Journal Créatif* et non celui de thérapeute ou d'art-thérapeute. C'est une formation qui donne des compétences sur un **outil spécifique** (le Journal Créatif) et non des compétences en relation d'aide ou en animation de groupe. Ces sujets sont vus brièvement en cours de programme mais il est entendu que les stagiaires doivent s'appuyer sur leur formation de base ou aller chercher une formation connexe pour offrir des ateliers ou de l'accompagnement avec le Journal Créatif, particulièrement s'ils sont à objectif thérapeutique.

La formatrice et son équipe

Anne-Marie Jobin

Formée en travail social (*Université du Québec à Montréal*) et en art-thérapie (*Vancouver Art Therapy Institute*), elle a développé la méthode du Journal Créatif qu'elle enseigne depuis 1998. Afin de former des professionnels à cette méthode, elle a fondé l'École le jet d'Ancre en 2004. Elle est l'auteure de [plusieurs livres](#). Elle est membre de l'Association des art-thérapeutes du Québec et de l'Association canadienne d'art-thérapie.

L'équipe

Anne-Marie est accompagnée par une partie de son équipe de formatrices et de formateurs certifiés en Journal Créatif. Nous vous les présentons sur la [page Équipe de notre site web](#) (voir adjointes à la formation, Europe).

Coûts

3 000 € + 300 € d'arrhes non remboursables, pour un total de 3 300 €.

Les arrhes doivent être envoyées **après acceptation du dossier seulement**, et sont payables, soit par chèque en euros à l'ordre de l'École le jet d'Ancre inc., soit par virement au compte suivant :

Banque AXA (Belgique)

Anne-Marie Jobin (attention, le compte est à ce nom)

Numéro de compte 750-6513560-71

Format international IBAN : BE49 7506 5135 6071 Code BIC : AXABBE22

La formation sera facturée aux dates suivantes :

Le 21 décembre 2021 : Module 1 : 1 500 €

Le 9 août 2022 : Module 2 : 1 500 €

Ces sommes sont payables par chèque ou par virement bancaire. Elles doivent avoir été payées une semaine avant le début du module.

Procédure d'inscription

1. Envoyez par e-mail à admin@journalcreatif.com
 - ✓ un curriculum vitae ou un résumé de votre parcours professionnel
 - ✓ une photo (qui sera utilisée sur le forum de la formation)
 - ✓ un texte d'une à 2 pages sur vos motivations à entreprendre cette formation et sur votre pratique du journal personnel.
2. Attendez l'acceptation de votre dossier puis envoyez les arrhes tel que décrit ci-dessus.
3. Une convention à signer et à retourner vous est ensuite envoyée par mail.
4. Quelques semaines avant le début de la formation, toutes les informations pratiques sont envoyées par mail.
5. C'est l'ordre de réception des dossiers de candidature qui détermine la priorité d'analyse de votre dossier pour accès à un groupe de formation. Nous vous invitons donc à envoyer votre dossier aussi tôt que possible puisque les groupes se remplissent souvent rapidement.
6. La période d'inscription sera fermée à un mois du début du stage ou au moment où toutes les places seront comblées.

Programme détaillé

MODULE 1 : La méthode du Journal Créatif

Entre le 14 et le 21 janvier 2022 - FORUM

Début du cours en ligne - Introduction à la méthode (vidéo et notes de cours) et exercices pratiques. Horaire libre - à faire à son rythme, avant le 21 janvier.

- Historique et différentes approches de travail du journal intime
- Introduction sur l'approche développée par Anne-Marie Jobin

Du 21 au 23 janvier 2022 - VISIOCONFÉRENCE

Vendredi 21 janvier : de 18 h à 21 h

Samedi 22 janvier : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Dimanche 23 janvier : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les bases du Journal Créatif

- Fondements théoriques de la méthode
- Fondements et approches connexes en fonction des 3 langages
- Spécificités de la méthode du Journal Créatif®
- Fondements au niveau de la psychologie
- Les voies d'accès à l'inconscient et la sécurité affective dans le processus
- L'aspect ludique dans le Journal Créatif

Entre le 4 et le 11 février - FORUM

L'apport de l'art-thérapie; avec vidéos et exercices pratiques. Horaire libre - à faire à son rythme, avant le 11 février.

Du 11 au 13 février 2022 – VISIOCONFÉRENCE - Même horaire qu'en janvier

Les langages

- L'écriture : les approches introspectives et les approches créatives
- Le dessin : les approches introspectives et les approches créatives
- Théories et pratiques en art-thérapie
- L'usage de la main non-dominante
- Le collage : les approches introspectives et les approches créatives
- Approches concernant l'exploration des créations

L'association des médiums

- Association des médiums et différentes combinaisons de techniques
- Autres modalités artistiques et Journal Créatif

Encadrement sur les aspects pratiques de la formation

Du 17 février au 23 juin – FORUM

Cours en ligne de 10 semaines (étalées sur 20 semaines)

Un cours en ligne composé de lectures, de vidéos, de travaux pratiques et d'échanges via un forum de discussion. Horaire flexible, pas de cours en direct. Suivi individualisé.

- 17 février : Semaine 1 : L'inconscient, le plus vaste et l'imaginaire
- 3 mars : Semaine 2 : La source de créativité
- 17 mars : Semaine 3 : La présence et l'état de relaxation
- 31 mars : Semaine 4 : Le corps, le stress, la santé globale
- 14 avril : Semaine 5 : La vie courante et le travail avec les difficultés
- 28 avril : Semaine 6 : La nature
- 12 mai : Semaine 7 : Le langage de la métaphore : sous-personnalités, archétypes, contes et histoires
- 26 mai : Semaine 8 : Le langage poétique dans le journal
- 9 juin : Semaine 9 : Les rêves
- 23 juin : Semaine 10 : Les mandalas - fermeture

Suivi du processus individuel

- Par e-mail, via les bilans individuels de pratique
- Par forum, via les discussions

MODULE 2 : Aspects pratiques et expérientiels

Entre le 2 et le 9 septembre 2022 - FORUM

Introduction aux aspects pratiques; avec vidéos et exercices pratiques (horaire libre - à faire à son rythme, avant le 9 septembre).

Du 9 au 11 septembre 2022 - VISIOCONFÉRENCE

Vendredi 9 septembre : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Samedi 10 septembre : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Dimanche 11 septembre : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

CONTENU - Aspects pratiques de l'animation et de l'accompagnement

- Différents types d'ateliers et différentes approches en accompagnement individuel
- Comment introduire l'outil de façon adéquate
- Organisation d'ateliers
- Applications pratiques en intervention individuelle
- Aspects professionnels et éthiques
- Applications pratiques selon des clientèles spécifiques (enfants, adolescents, santé mentale, problèmes physiques/maladies, etc.)
- Problèmes d'animation et interventions possibles

Septembre 2022 : Rencontres en sous-groupe, en présentiel, si possible. Dates et lieux à définir selon la provenance des stagiaires.

Mini-animations en sous-groupes, (participation à UNE journée seulement) supervisées par les membres de l'équipe. Durant cette rencontre, chaque personne anime une activité de Journal Créatif de son choix, durant 30 minutes, puis elle assiste aux animations de ses pairs, tout ceci dans un climat de bienveillance et de soutien mutuel.

Entre septembre et décembre 2022 : Stage de 15 h, supervisé à distance, organisé par le ou la stagiaire. Suivi par une adjointe à la formation.

- Stage de 15 heures organisé par le ou la stagiaire et supervisé à distance par une adjointe à la formation
- Échange sur les stages et partage d'outils de travail (par le forum)

Le choix du stage se fait en fonction des objectifs des stagiaires et l'horaire autant que le **format** sont flexibles. Par exemple, le ou la stagiaire peut choisir de faire ses stages en 2 journées complètes ou en 5 rencontres de 3 heures. Il ou elle peut faire un stage de groupe ou en accompagnement individuel, ou encore une combinaison de deux projets plus courts. Les stages peuvent se faire autant dans le lieu de travail qu'auprès d'une organisation ou dans une salle louée pour l'occasion. **La supervision** consiste en des commentaires sur le plan de stage ainsi que de suivis par e-mail, par Skype ou par téléphone, avec la superviseure attitrée.

Entre le 2 et le 9 décembre 2022 : Bilan personnel de la formation, avec vidéos et quelques exercices pratiques (horaire libre - à faire à son rythme, avant le 9 décembre).

Du 9 au 11 décembre 2022 : Bilan des apprentissages et clôture - Animé par Anne-Marie Jobin assistée de son équipe.

Vendredi 9 décembre : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Samedi 10 décembre : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Dimanche 11 décembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

CONTENU

- Échanges sur les stages
- Bilan personnel de la formation
- Aspects professionnels et questions relatives à la post-formation
- Activités de fermeture

Autres travaux pratiques : Bilans et réflexion sur l'éthique

Autres informations

Matériel

Inclus dans la formation : Documents de cours en format numérique, à consulter ou à imprimer par les stagiaires. Le temps de suivi individuel lié aux travaux pratiques, aux bilans et au stage est inclus mais est limité à environ 5 heures par stagiaire. Si un suivi thérapeutique plus approfondi est nécessaire, les stagiaires doivent se faire accompagner par un ou une thérapeute à l'extérieur de la formation.

Matériel à fournir par le ou la stagiaire : Matériel d'art de base et journaux personnels.

Le matériel de base est assez simple et n'a pas à être haut de gamme. L'important est d'avoir un peu de variété dans les types de crayons et dans les largeurs de pointes.

- Cahier fait de papier non ligné, format A4 (environ)
- Crayons pour écrire
- Quelques crayons permanents
- 1 ou 2 deux pinceaux (taille moyenne) et une vieille carte de crédit ou carte fidélité
- Pastels secs et pastels gras
- Crayons de bois et crayons feutres (marqueurs)
- Médium à l'eau : aquarelle en pastilles et/ou petits tubes d'acrylique
- Colle en bâton et colle blanche (style scolaire ou de menuisier)
- Ciseaux
- Vieux magazines pour découpage
- Papiers recyclés, papier de soie et/ou papier texturés, papiers de couleur, emballages, etc.

Investissement de temps à prévoir entre les rencontres (approximatif)

- Pratique régulière du Journal Créatif durant tout le programme (totalisant une moyenne de 45 h sur 7 mois, calculé à 5 X 20 min. par semaine)
- Cours en ligne : 4 à 5 heures par semaine incluant : visionnement d'une vidéo (10 à 15 minutes) ; 5 exercices à faire dans son journal (2 h) ; compte-rendu à écrire sur le forum (10 à 30 min.) et une vingtaine de pages à lire par leçon (1 h). Ajouter environ 1 heure lors de la semaine de « marrainage ».
- Un travail sur l'éthique incluant la lecture d'un document de 5 pages et la rédaction d'un commentaire sur le forum (10 à 30 min).
- Une animation de 30 min. lors de la rencontre en sous-groupe (compter environ 3 h de préparation et 30 min. pour le compte-rendu). Assister aux animations des autres (une journée au total)
- L'organisation d'un stage pratique de 15 h (compter 20 h pour préparation et rapport)
- Deux bilans de pratique et un compte-rendu de lectures (compter 30 à 60 min. par bilan)

Nombre de stagiaires par groupe

Le minimum est de 20 et le maximum prévu est de 50. Ce maximum pourrait varier en raison de diverses circonstances. Le nombre d'adjointes à la formation varie selon le nombre final d'inscriptions.